

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

### SECTION SENIORS

Réunion du mercredi 26 avril 2023

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langenfeld – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Bruno Lefevre**

Le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité.

**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.**

### RÉUNION DES CLUBS D4 ET 5

La Commission de la Pratique Sportive souhaitait recueillir le ressenti des clubs concernant le championnat D4 et 5 pour réfléchir sur la saison prochaine.

A cet effet, les clubs évoluant dans cette compétition étaient invités à assister à une réunion le **lundi 17 avril 2023 à 18h30** à la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

Une vingtaine de clubs sur les cinquante-deux engagés étaient présents, ainsi que M. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la Pratique Sportive, M. Jacques Gay, Président de la Section Seniors, accompagné de MM. Bruno Lefevre et Sylvain Sanna, membres de la Section.

Après une présentation du déroulé de la soirée par Mazouz Belgharbi, la parole est donnée aux représentants des clubs qui abordent plusieurs sujets. Après plusieurs échanges portant sur divers sujets :

- le fonctionnement de la compétition,
- la difficulté de gestion en cas de terrain partagé avec une autre discipline,
- l'arbitrage (les clubs se félicitent de la désignation d'arbitres pour leurs rencontres)

la thématique ayant motivé l'organisation de cette concertation est abordée.

Il ressort que la préoccupation majeure des clubs est le manque de rythme dans le déroulement de la compétition et surtout le faible nombre de matchs joués sur certaines périodes. Les causes sont multiples : nombre de clubs pas assez important dans la deuxième phase, forfaits, matchs reportés...

Plusieurs solutions ont été envisagées :

- conserver le format actuel en faisant en sorte que le nombre de poules au départ de la première phase permette une organisation différente de la seconde phase en augmentant le nombre de clubs par poules.
- Le retour à la situation antérieure, à savoir une D4 et une D5, sachant que cette proposition ne pourrait pas être mis en place pour la saison 2023-2024.

D'autres formats de déroulement ont été évoqués qui demandent à être étudiés plus concrètement. Certains clubs ont émis le désir de voir désigner un champion par division en fin de compétition.

Il a été décidé de consulter les clubs pour reprendre les desideratas sur des propositions de format de compétition et sur la possibilité qu'ils engagent une ou plusieurs équipes pour la saison prochaine, et ce afin d'avoir une approche plus fiable pour déterminer le meilleur format à adopter.

La Section Seniors remercie les représentants des clubs ayant manifesté par leur présence l'intérêt qu'ils portent au bon déroulement de la pratique de notre discipline.

Une petite collation a clôturé cette soirée.

## MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

---

### D2

⚽ Poule A

#### CANET AS 1/M. ARCEAUX 2

Du 23 avril 2023

**Est donnée à rejouer au 7 mai 2023, dernière journée de rattrapage au calendrier général**  
(Match interrompu – terrain devenu impraticable)

### D3

⚽ Poule B

#### PRADES LEZ FC 1/PIGNAN AS 2

Du 14 mai 2023

**Est avancée au 12 mai 2023**  
(Accord des clubs)

## INFORMATION AUX CLUBS

---

#### ALIGNAN AC 2/GRAND ORB FOOT ES 2

56194.2 – D4 Et 5 (H) du 23 avril 2023

Le service compétitions a transmis le 24 avril 2023 le dossier à la Commission Règlements & Contentieux pour ce qui la concerne.

## FEUILLES DE MATCHS ADRESSÉES HORS DÉLAIS

---

VU les feuilles de matchs,

La Commission applique aux clubs ci-après une amende pour feuille de match adressée hors délais :

#### ENT.BSB MUDAISON 3

51040.2 – Vétérans (A) du 14 avril 2023

**Amende : 1<sup>er</sup> HD\* : 1 €**

(Cachet de la Poste du 19 avril 2023)

#### SPORT TALENT 34 1

51041.2 – Vétérans (A) du 14 avril 2023

**Amende : 2<sup>ème</sup> HD\* : 50 € (cf. JO N° 11)**

(Déposée à l'accueil le 24 avril 2023)

#### LA PEYRADE OL 3

50796.2 – Vétérans (B) du 14 avril 2023

**Amende : 5<sup>ème</sup> HD\* : 50 € (cf. JO N° 31)**

(Cachet de la Poste du 19 avril 2023)

#### S. POINTE COURTE 3

50799.2 – Vétérans (B) du 14 avril 2023

**Amende : 3<sup>ème</sup> HD\* : 50 €** (cf. JO N° 19)  
(Cachet de la Poste du 20 avril 2023)

HD\* : hors-délai

Conformément aux dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

## **FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL**

---

### **VILL. BEZIERS FC 1**

50478.2 – D3 (D) du 23 avril 2023

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 17 mai 2023**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

**Prochaine réunion le 17 mai 2023**

Le Président,  
**Jacques Gay**

Le Secrétaire de séance,  
**Bernard Guiraudou**